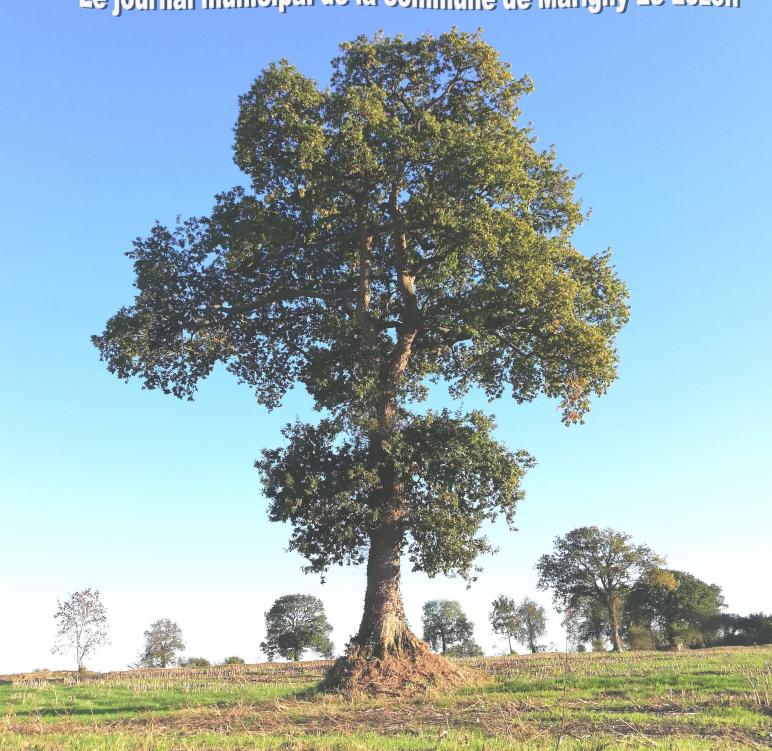
MarignYtiatives

Le journal municipal de la commune de Marigny-Le-Lozon



Vísítez notre síte internet: www.maírie-marigny.com

EDITO



Le mot du Maire...

Ce mois-ci, deux passionnés d'Histoire nous font partager leurs connaissances.

Yves Hérouard, ancien Maire-adjoint, s'intéresse aux poilus de Marigny et des environs et nous pro-

pose de venir découvrir une exposition en l'honneur du centième anniversaire de l'armistice, commémoration majeure de 2018.

Ce devait être « La der des ders » mais l'actualité et l'histoire nous enseignent que la paix est fragile. Le devoir de mémoire est plus que jamais important. C'est pourquoi, je soutiens la belle initiative d'Yves Hérouard : raconter la vie dans les tranchées à l'appui de sa collection de cartes postales. Je me félicite aussi de la participation active des enfants des écoles, cette année, aux cérémonies commémoratives du 11 novembre qui fleuriront et citeront nos soldats morts pour la France.

De son côté, le captivant **Roger Potier**, notre historien local qui a vécu les bombardements de la seconde guerre mondiale, a choisi de nous transmettre un peu de son savoir en retraçant l'histoire de Marigny à travers une série d'articles. Le premier article évoque les différents emplacements de la mairie depuis 1700 et n'est pas sans rappeler notre actualité communale...

Tous ces témoignages du passé sont primordiaux pour avancer, développer notre commune tout en protégeant son identité et construire l'avenir de nos enfants. L'Histoire et la préservation de nos racines sont des socles importants qu'il convient de prendre en compte dans la réalisation des projets communaux.



Dans ce numéro

Edito du Maire	1
Conseil Municipal	2 à 6
Infos pratiques	7
Expositions	8
Histoire de Marigny	9 à 10
Passé recent	11
Vie associative	12
Vie locale	13

Fabrice LEMAZURIER.

La Mairie de MARIGNY-LE-LOZON vous accueille :

Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 14h Tél : 02.33.55.15.26 à 18h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

mail: mairie.marigny@wanadoo.fr www.mairie-marigny.com

La Mairie annexe de LOZON vous accueille :

Tél: 02.33.56.23.34

Le mardi de 10h à 12h le vendredi de 16h30 à 18h30

mail: mairie.lozon@wanadoo.fr

Retrouvez tous les comptes-rendus de conseil municipal sur le site internet de la mairie : www.mairie-marigny.com

Les membres du conseil municipal :

LEMAZURIER Fabrice, BOURBEY Marc, TURGIS Pierre, HOMMET Bernadette, LEGRAVEREND Jean-Claude, GENET Philippe,
BESSON Huguette, MONTAGNE Noël, FAUVEL Véronique, LESAGE Florence, HELAINE Stéphane, DOLOUE Cédric,
BISSON Valérie, HEUGUET Cédric, TAPSOBA Désiré, LEGENDRE Martine, BISSON Caroline, HEUVET David, HEBERT Magali, GIRES Pascal,
COTENTIN Thierry, GIRES Jean-Yves, LAMOUREUX Serge, LE BIHAN Stéphane, MARTIN Fabienne, EUGENE Christiane, GUESDON Joël,
MAUDUIT Ludovic, LE BUZULLIER Chantal.

Séance du 17 juillet 2018

<u>Absents excusés</u>: Noël MONTAGNE, Véronique FAUVEL, Magali HEBERT, Pascal GIRES, Joël GUESDON, David HEUVET, Florence LESAGE, Cédric DOLOUE.

<u>Absents</u>: Stéphane HELAINE, Désiré TAPSOBA, Stéphane LE BIHAN.

<u>Pouvoirs</u>: Pascal GIRES donnant pouvoir à Jean-Yves GIRES. Noël MONTAGNE donnant pouvoir à LEGRAVEREND Jean-Claude. Florence LESAGE donnant pouvoir à BISSON Valérie. Cédric DOLOUE donnant pouvoir à Ludovic MAUDUIT.

REHABILITATION DE LA SALLE DES FETES DE LOZON LOTS 4, 7 ET 13 : signature des marchés.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le résultat de la consultation concernant la réhabilitation de la salle des fêtes de Lozon - lots 4 et 13,

Après analyse des offres effectuée par le maître d'œuvre, Cabinet Didier Boscher, conformément aux critères énoncés dans le règlement de consultation, la commission d'appel d'offres réunie le 11 juillet 2018 a retenu les entreprises suivantes :

LOT	LIBELLE LOT	NOM	TOTAL € HT
4	COUVERTURE ETANCHEITE ZINGUE- RIE	MARIE & CIE	19 937.26 €
7	PLOMBERIE SANI- TAIRES VENTILATION	CAROLINE BRETON	25 184.71 €
13	DESAMIANTAGE	AMIANTE PRO	27 987.00 €
			73 108.97 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de réaliser ces travaux et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés des lots 4, 7 et 13 pour la réhabilitation de la salle des fêtes de Lozon.







Les travaux de désamiantage étant achevés, la démolition a commencé le 8/10.

La fin des travaux est prévue au printemps 2019.

CREATION D'UN POLE PUBLIC : signature des marchés.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le résultat de la consultation concernant la création d'un pôle public.

La consultation pour 9 lots a été lancée en procédure adaptée. Après analyse des offres effectuée par le maître d'œuvre, Florence LEROUXEL-Architecte DPLG, conformément aux critères énoncés dans le règlement de consultation, la commission d'appel d'offres réunie le 4 juillet 2018 a retenu les entreprises suivantes :

L O T	LIBELLE LOT	NOM	TOTAL € HT
1	GROS OEUVRE	MAZZERI	62 414.63 €
2	COUVERTURE ETANCHEITE	Pas d'offre	
3	MENUISERIES EXTE- RIEURES	LECARDONNEL	41 215.00 €
4	MENUISERIES INTE- RIEURES – PLATRERIE SECHE	HERPIN	95 311.52 €
5	PLAFONDS SUSPENDUS	G PLAF	17 167.92 €
6	CARRELAGE FAIENCE	CMC	7 985.66 €
7	PEINTURE – SOLS SOUPLES	VIGER	61 831.92 €
8	ELECTRICITE	LEPELLEY	66 000.00 €
9	CHAUFFAGE GAZ – PLOMBERIE- VENTILATION	DEPERIERS	106 277.00 €
			558 203.65 €

Aucune offre n'ayant été reçue pour le lot 2 (couvertureétanchéité) une nouvelle consultation a été lancée avec demande de 2 devis.

Monsieur le Maire propose de retenir l'offre la mieux disante, à savoir celle de l'entreprise BROCHARD-HERNANDEZ pour un montant de 3 037.00 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de réaliser ces travaux et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés des lots 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, et 9 pour la création de pôle public.



Le calendrier prévisionnel des travaux du pôle public est le suivant :

4/10/2018: 1ère réunion de chantier

Décembre : début des travaux de démolition

Janvier : désamiantage

Questions diverses

Epicerie place Westport:

Suite à la fermeture de l'épicerie, la municipalité souhaite que cette activité soit reprise et reste disponible pour échanger sur tout projet.

Projet d'évolution de l'axe routier Saint-Lô-Coutances :

Une convention de partenariat Région – Département a été signée pour financer l'élargissement de l'axe routier Saint-Lô-Coutances. Un projet de 2 X 1 voie est prévu pour 2028.

CALENDRIER DES ELUS:

6 septembre 2018 14h30 : signature du Contrat de Pôle de Services.

Séance du 11 septembre 2018

Absents excusés: HEUGUET Cédric, HEBERT Magali, GIRES Jean

-Yves.

Absents: HELAINE Stéphane, LE BIHAN Stéphane

Pouvoir : Jean-Yves GIRES donnant pouvoir à Pascal GIRES.

Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM) : implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques

Afin de régulariser l'implantation de la borne de recharge pour véhicules électriques, installée sur le parking rue du 8 mai 1945, il y a lieu d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation temporaire du domaine public.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation temporaire du domaine public avec le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM) pour l'implantation de la borne de recharge pour véhicules électriques située sur le parking rue du 8 mai 1945.



Comment ça marche?

Chaque borne dispose de 2 points de charge permettant la recharge de 2 véhicules simultanément.

Le service e-charge50 est payant. Il est ouvert aux non-abonnés qui peuvent payer à la recharge, par carte bancaire, via l'application mobile (E-charge 50 V2) ou le Serveur Vocal Interactif (0 806 802 002).

SAINT-LO AGGLO: Fonds de concours aux communes rurales (accessibilité)

Par délibération en date du 2 juillet 2018, le conseil communautaire a accordé à la commune de Marigny-le-Lozon un fonds de concours d'un montant de 15 000 € pour les travaux de restructuration de la salle de convivialité de Lozon



pour les travaux de mise aux normes d'accessibilité.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal accepte le fonds de concours de Saint-Lô Agglo d'un montant de 15 000 € pour la restructuration de la salle de convivialité de Lozon.

Questions diverses

Réseau public de transport en commun :

Monsieur le Maire communique au conseil municipal deux informations relatives au transport en commun MANEO sur la commune :



- * depuis la rentrée scolaire 2018-2019, les cars scolaires n'empruntent plus la rue de la Barberie. De plus, afin de réduire les risques accidentels, il a été décidé d'appliquer à cette route une limitation de vitesse à 30 km/h.
- * avec les travaux du pôle public qui devraient débuter en octobre, les arrêts de bus rue du 13 juin, dans les deux sens de circulation, seront déplacés devant l'assurance MMA à compter du 14 septembre 2018.

Emploi civique

A compter du 5 novembre 2018 un emploi civique, Monsieur Stéphane Turquais, assurera la mission de sensibilisation à la préservation de l'environnement et aux gestes éco-citoyens sur la commune de Marigny-le-lozon.

Séance du 9 octobre 2018

Absents excusés : LEGENDRE Martine, LESAGE Florence,

MARTIN Fabienne, HEUGUET Cédric.

Absents: HELAINE Stéphane, LE BIHAN Stéphane.

<u>Pouvoirs</u>: LEGENDRE Martine donnant pouvoir à TAPSOBA Désiré, MARTIN Fabienne donnant pouvoir à GIRES Pascal,

LESAGE Florence donnant pouvoir à BISSON Valérie.

AMENAGEMENT DU BOURG DE MARIGNY (TRANCHE 1) : mission de maîtrise d'œuvre

Monsieur le Maire donne le résultat de l'appel d'offres du 31 août 2018 concernant la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du bourg de Marigny (tranche 1).

Suite à l'analyse des offres effectuée par la commission d'appel d'offres réunie le 3 octobre 2018, conformément aux critères énoncés dans le règlement de consultation, le classement est le suivant :

ARCHITECTE	Classement
PRY TEC	1
CABINET AVICE	3
ATELIER STRATES EN STRATES	2

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 1 voix « contre » et 25 voix « pour » décide de confier la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du bourg de Marigny (tranche 1) au groupement PRY TEC / PLANIS et autorise Monsieur le Maire à signer le marché pour un montant de 28 200.00 € HT.

CONVENTION AVEC L'EPFN (ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE)

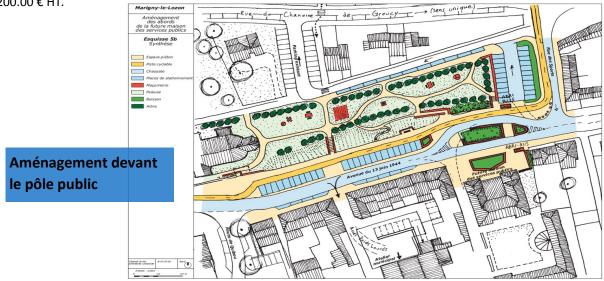
Dans le cadre de l'aménagement du bourg de Marigny, il apparait important de traiter les immeubles dégradés et vacants en élargissant l'offre de logements.

L'Etablissement Public Foncier de Normandie propose d'accompagner la commune pour rechercher des solutions de traitement de l'ancien hôtel de la Communauté de communes sis 1 rue du 8 Mai 1945, pour y réaliser des logements destinés aux populations modestes.

Ce dispositif permettrait de bénéficier d'un accompagnement pour la définition du projet, la maitrise foncière, les travaux préparatoires au projet, mais aussi la remise sur le marché du foncier et le financement d'une partie du déficit d'opération.

La mission comprend la réalisation d'une étude de faisabilité et si nécessaire toute autre étude ou diagnostic permettant la reconnaissance de contraintes liées au site (diagnostic amiante et plomb, étude topographique, étude documentaire et historique, étude pré-travaux).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'étude de faisabilité pour l'opération 1 rue du 8 mai 1945 à Marigny, et toutes pièces annexes à cette affaire.



PRIX DE VENTE DES LOTS 7 ET 8 : LOTISSEMENT LES ORMES 19

Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux de baisser le prix de vente des lots 7 et 8 du lotissement les Ormes 19, de la manière suivante :

Lot	superficie	Prix de vente	Prix de vente revu
Lot 7	792 m²	35 640 €	32 076 €
Lot 8	748 m²	33 660 €	30 294 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour les nouveaux prix de vente des lots 7 et 8 du lotissement les Ormes 19.

Questions diverses

POINT SUR LES PARCELLES DISPONIBLES A LA VENTE

Les Ormes 19 Lot 7 792 m² 32 076 € Lot 8 748 m² 30 294 € Lot 1 587 m² 23 000 € Lot 2 - option 539 m² 21 500 € Lot 3 - option 446 m² 17 550 € Lot 4 - option 752 m² 28 500 € Lot 2 822 m² 32 000 €	ente
Lot 1 587 m² 23 000 € Lot 2 - option 539 m² 21 500 € Lot 3 - option 446 m² 17 550 € Lot 4 - option 752 m² 28 500 €	
Les Ormes 4 Lot 2 - option 539 m² 21 500 € Lot 3 - option 446 m² 17 550 € Lot 4 - option 752 m² 28 500 €	
Les Ormes 4 Lot 3 - option 446 m² 17 550 € Lot 4 - option 752 m² 28 500 €	
Lot 3 - option 446 m ² 17 550 € Lot 4 - option 752 m ² 28 500 €	
2001 00000 702111 200000	
Lot 2 822 m² 32 000 €	
Rue de Quibou Lot 3 815 m² 32 000 €	

LISTE ELECTORALE : MISE EN PLACE DE LA COMMISSION DE CONTROLE

A compter du 1er janvier 2019, le principe de révision annuelle des listes électorales sera annulé. Il est prévu que les listes électorales seront établies par la commune, sous l'autorité du Maire, et non plus par le bureau de vote.

La commission de contrôle aura un rôle apostériori pour examiner les recours administratifs formés par des électeurs concernés par une décision de refus d'inscription ou de radiation du Maire et de contrôler la régularité de la liste électorale au moins une fois par an.

Cette commission sera composée d'un conseiller municipal, du délégué de l'administration et du délégué du tribunal.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a nommé :

M. Pierre TURGIS

M. Denis RABASSE, délégué du tribunal

M. Gérard DEPERIERS, délégué de l'administration

EPICERIE PLACE WESTPORT

Le conseil municipal demande à Monsieur le maire de se mettre en rapport avec le Notaire chargé de la cession du bâtiment de l'épicerie sis 1 place Westport afin d'obtenir les conditions de la vente.

POINT SAINT-LO AGGLO

La municipalité remercie la communauté d'agglomération pour la réhabilitation des terrains de tennis et l'installation de nouveaux luminaires dans la salle de sports.



Assainissement collectif : des branchements non identifiés ont été constatés sur la commune. Un courrier va être adressé aux abonnés pour régulariser l'abonnement dû de 2016 et 2017.

Un point a été fait sur l'avancement des commissions « ordures ménagères » et « eau et assainissement ».

CALENDRIER DES ELUS:

le 12 octobre à 20h30 à la salle des fêtes de Marigny : réunion d'échange entre les riverains et les organisateurs du rallye automobile.

Le 21 octobre : repas du Fil d'Argent de Marigny

Le 3 novembre : repas des cheveux blancs de Lozon

Le 11 novembre : cérémonie communautaire avec exposition de Monsieur Yves Hérouard.

Le 13 novembre à 20h30 : prochain conseil municipal

Le 18 décembre à 19h : réunion du personnel

Le 18 janvier à 20h30 : vœux du Maire de Marigny

INFOS PRATIQUES

FERMETURE DES SECRÉTARIATS DE MAIRIE

Les secrétariats de Marigny et Lozon seront fermés le vendredi 2 novembre.

En raison des congés la mairie de Marigny sera fermée :

- * Le lundi 24 décembre
- * Le vendredi 28 décembre l'après-midi
- * Le lundi 31 décembre

La mairie annexe de Lozon sera fermée du 28 décembre au 4 janvier inclus.

ORDURES MENAGERES LOZON

Le ramassage des ordures ménagères prévu sur la commune déléguée de Lozon mercredi 26 décembre est reporté au jeudi 27 décembre 2018.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Afin de voter aux élections de 2019, vous devez vous inscrire <u>avant le 30 décembre 2018</u> en mairie avec les justificatifs suivants :

- · une pièce d'identité
- · un justificatif de domicile

AIDE CHAUFFAGE

Comme les années précédentes, le CCAS a décidé de venir en aide aux personnes qui auraient des difficultés à faire face à leurs dépenses de chauffage. Si vous voulez bénéficier de cette aide vous voudrez bien venir compléter en mairie un dossier de demande d'aide

avant le 14 novembre 2018

Les justificatifs de vos ressources à fournir sont :

- · Bulletin de salaire ou titre de pension
- · Allocations diverses etc...
- · Avis de non imposition 2018

ARRET MINUTE ECOLE JULIEN BODIN

Depuis la rentrée, une nouvelle configuration de l'arrêt minute a été mise en place afin de garantir une meilleure sécurité pour les enfants.





Les parents qui souhaitent accompagner leurs enfants jusqu'en classe et qui arrivent tôt, doivent s'orienter vers du stationnement de courte durée (les parkings du collège, de la salle de sports ou rue Chanoine de Groucy par exemple).

EXPOSITIONS



MARIGNY-LE-LOZON



EXPOSITIONS

POUR LES COMMEMORATIONS DU CENTENAIRE DE LA FIN DE LA GRANDE GUERRE

A l'initiative de M. Yves HEROUARD, notre cartophile marignais, après de nombreux mois de recherche, et plusieurs déplacements dans le Nord Est de la France, celui-ci prépare une exposition qui sera visible lors des cérémonies commémoratives de la fin de la guerre 1914-1918, afin de rendre hommage à nos soldats morts pour la France, (351 dans notre ancien canton, dont

76 à Marigny et 27 à Lozon) et aussi à l'ensemble des victimes de cette guerre.

Les visiteurs pourront lors de cette exposition :

- Consulter la fiche individuelle de nos soldats décédés. (âge grade unité - lieu du décès et de la sépulture).
- Parcourir divers tableaux contenant plus de 350 cartes postales d'époque, retraçant différents moments de cette guerre (Vie et combats dans les tranchées les divers matériels de guerre, de transports et les moyens de soins infirmiers et de restauration. De très belles cartes brodées et fantaisies et aussi les cartes postales et correspondances envoyés par les soldats à leurs familles ou de ces dernières à leurs soldats.



Une recherche a été faite sur les divers personnages qui ont marqué le commandement de guerre.

Enfin un condensé sur la bataille de VERDUN et du Chemin des Dames, hauts lieux de cette guerre où nombre de nos soldats ont perdu la vie.



Ce sera pour les anciens, mais aussi pour les plus jeunes, un moment de réflexion et de mémoire pour que le temps passant, le passé ne soit pas oublié.



T

Cette exposition se tiendra:

A MARIGNY – Salle des Fêtes du samedi 10 au mercredi 14 Novembre. Horaires : Samedi 10 et dimanche 11 Novembre : de 14h à 19h. Lundi 12, mardi 13 et mercredi 14 Novembre : de 10h à 19h.

A LOZON – Salle de la mairie : du vendredi 16 au dimanche 18 Novembre. Horaires : de 14h à 18h.

HISTOIRE DE MARIGNY

De sa belle écriture, Roger Potier nous conte l'Histoire de Marigny au travers d'une série d'articles dont voici le premier.

Mairie de Marigny de 1700 à 2018

Une mairie a existe dans une halle sur la place centrale de Marigny C'est pourquoi il est nécessaire de décourrir l'histoire des halles La halle sud et la halle nord

la place du marche entre les deux halles, le marché fut créé au cours de l'année 1770 en vue ex en signe de prosperité de Marigny à cette époque l'autorisation fut décidée par lettre patente royale en avril 1570 pour un marché hébdomadaire Le mercredi

les halles furent construites plus tated probablement entre 1770 et 1790 La halle sud

elle mesurcuit environ 40 métres de long, 5 métres de plus que la halle nord.

La Mairie occupait la dernière Maison de La halle Sud au bas de la place Les anciennes photos le confirme. Avec les années ce hen très fréquenté soétait dégradé, devenu veriste et délabré. Il devenait nécessaire de construire une nouvelle Mairie. Il fandra attendre de nombreuses années. Nest-il pas dit. L'Pospoir fait vivre!...

La halle sud fut détruite en cours du mandat de Monsieur Souis Ferouxel maire de Morrigny de 1919 à 1929

Line nouvelle mairie

Un grand terrain était disponible dans le bourg de Morigny. Innébur la houte de Montrevil. Il fut aequis pour la construction d'une nouvelle Marrie. Il fut décide de construire la Mairie au centre de ce bâtiment frendra une place importante: La Bosté. (P.T.T. - Poste-télègraphe téléphone)

De chaque côte: à gauche la Mairie, à droite la justice de Paix. Lin juge de Paix habitait Marigny

Jetai commi dans les années 1940 (témoignage)

le boitiment toujours present fut construit en 1929 Il faust nappeler que la mairie se trouvait au bas de la place (halle sud) et la poste tout près au bas de la « rue des Bonchers »



A gauche : halle sud, au milieu : la place du marché, à droite : halle nord



Ancienne mairie au bas de la halle sud



De gauche à droite : poste, la mairie, justice de paix.

HISTOIRE DE MARIGNY

Dans le grand terrain derrière La poste - Mairie et justice Paix your avons Commu ee qu'on applebait le Champ de foire, un terrain de foot et une petite parcelle reservée au basket built

A partir de 1880 près de la rue des alleux aujourd'hui fur construite l'ecole publique des filies. Un long préan avec une entrée rue des alleux rejoingnait la maison des enseignantes près de la houte de Montrevil, devant le firéau vers le sud se brouvait une cour de récréation fermée vers la route. Au cours des décennies passees l'enseignement a évolué et des écoles nouvelles sont estrivées. Cetre école des filles se trouvait disponible depuis très bongtemps. En août 1999 une demande est faite à 4 le maire de Mazigny pour la mise à disposition d'un local dédié à la mémoire des évenements de 1944. Cette ancienne école est mise à notre disposition. Le memorial "COBRA" fut inauguré le 27 fuillet 2002 et l'extention avec doux balles en moi 2009

La maison des enseignantes est anjourd'hui un restaurant oreperie.

Il faut rappeler: dans Marigny avant 1944: l'ansienne gendarmerie et l'école Nobre Dame furent construit en 1851 le presentère au XVIII-siècle et convert en paille jusqu'en 1868 La physical des maisons du bourg étaient oi cette époque convertes en paille le presbytère de marigny a été La residence des doyens de la paroisse où 11 prêtres ont occupé ce lieu depuis/1846.

une mouvelle mairie

Après les évencments de 1944, Marigny était comme les outres villages en partie détruit, il a failu aux sinistres beaucoup de courage, d'esperance et de patience en attendant une reconstruction, c'est un authoritique temoignage, nous l'avons veen. La mairie près de la poste construite en 1929 était trop exigüe, il fallait prevoir une nouvelle marie dans la reconstruction, il fut décidé, l'ensemble des lieux que nous connaissons aujourd'hui: La mairie la salle des fêtes au centre du bourg.

A l'entre nous pouvons live, ces lignes gravees sur une plaque de marbre : Le 13 MOVEMBRE 1960 CETTE MAIRIE A ETE INAUGUREE PAR Mª FRANCIS GRAEVE PREFET DE LA MANCHE DE M. Mª LOUIS NOEL ETANT MAIRE ET PAUL LEGAS: JACQUES LAPEYRE ADJOINTS DES MEMORES DU CONSEIL MUNICIPAL Mª PILORGE ARCHITECTE

LA mairie de 2018

La population de mazigny est en croissance. La mairie ne repond plus aux normes exigées La mairie de Marigny (4 em depuis 1700) dont le projet avance sera située présde l'HEPAD ture du 13 juin 1944 dans l'aneven bâtiment appelé "Le couvent depuis 1846.

Line autre histoine commence.

l'Histoire de la presence d'un couvent à Marigny merite d'être connue. Encore un peu de fratience...



Entrée du Mémorial Cobra Rue des Alleux à Marigny



Mairie de Marigny Place Westport à Marigny



A gauche mur de l'ancien couvent Rue du Couvent vers 1930

PASSE RECENT

RENTREE Ecole Julien Bodin

La rentrée s'est effectuée en chantant!

Les 354 élèves de l'école Julien Bodin accompagnés des enseignants ont entonné des chants devant leurs parents.

Un moment convivial pour une reprise en douceur.



DUO NORMAND

La météo venteuse et pluvieuse de ce dimanche 23 septembre 2018 n'a épargné aucun coureur du Duo Normand.

Les coureurs s'élançaient cette année sur un nouveau circuit de 50,8 km et c'est le Danemark qui a régné en maître sur l'épreuve avec la première et la deuxième place, la troisième place revenant à l'équipe française FDJ.

Le duo Anthony Delaplace finit quant à lui quatrième.



REPAS DU FIL D'ARGENT

Sur le thème du « 100^{ème} anniversaire de l'Armistice » le repas du Fil d'argent s'est déroulé le 21 octobre 2018.

185 convives participaient à ce repas qui se passe toujours dans la bonne humeur et permet de passer un agréable moment.



VIE ASSOCIATIVE

Les manifestations à venir.

Salle des fêtes de Lozon

Salle des fêtes Marigny



Octobre 2018:

Dimanche 28 octobre : bourse aux jouets et puériculture

organisée par l'A.P.E de l'école Julien Bodin

2 06.89.49.17.78

Mercredi 31 octobre : loto organisé par les anciens com-

battants de Marigny 2 06.98.98.26.32

Novembre 2018:

Samedi 3 novembre : loto organisé par l'A.P.P.E.L de

l'école Notre Dame 2 06.70.46.11.39

Samedi 17 novembre: repas organisé par l'A.C.C.M

2 02.33.55.13.58



Dimanche 18 novembre : bourse aux jouets et puéricul-

ture organisée par l'A.P.E.L de l'école Notre Dame



Mercredi 21 novembre : concours de belote organisé par

le club de l'amitié 2 06.70.97.61.07

Dimanche 25 novembre : loto organisé par le Fil d'Argent



MERCREDI 28 NOVEMBRE 2018

COLLECTE DE SANG



A la salle des fêtes de Marigny Place Westport Marigny de 15h30 à 19h00

Décembre 2018:

Dimanche 2 décembre : loto organisé par les anciens combattants section de Marigny 2 06.70.46.11.39

Mercredi 5 décembre : loto organisé par Marigny Je

T'Aime **1** 06.70.46.11.39

Samedi 15 décembre : Soirée Années 80 organisée par l'association AU 120 renseignements : au120.jimdo.com 🦲

Mercredi 19 décembre : loto organisé par les anciens

combattants de Marigny 2 06.98.98.26.32



100ème anniversaire de l'Armistice

le dimanche 11 novembre à Marigny

Programme de la cérémonie :

10h45: rassemblement devant la mairie 11h00: messe du souvenir et de la paix 12h00 : cérémonie au monument aux morts 12h15 : vin d'honneur à la salle des fêtes

Sainte-Barbe et Sainte-Cécile

Comme tous les ans les SAPEURS POMPIERS fêteront leur Sainte-Barbe et Sainte-Cécile, accompagnés de la Lyre Marignaise

Le Samedi 1er décembre

Nous invitons la population à venir nombreuse nous rejoindre pour les cérémonies.

(Les horaires seront indiqués ultérieurement sur le site internet de la mairie)

REPAS DANSANT AU PROFIT DU Téléthin

Vendredi 7 décembre

organisé par l'association danses vacances À la salle des fêtes place Westport de Marigny Réservations au 06.80.13.38.90

MARCHE DE NOEL

Dimanche 9 Décembre 2018

Organisé par L'APE du Collège Jean Monnet de 10h à 18h

à la salle des fêtes place Westport de Marigny venue du Père Noël vers 11h et 16h.

Contact: 06.75.39.23.21

Retrouvez tous les renseignements sur les associations sur le site internet de la mairie : www.mairie-marigny.com dans la rubrique Les associations.

VIE LOCALE

Zoom sur un de nos commerçants

L'atelier des vieux meubles

Installée à Marigny-le-Lozon depuis quelques semaines, Christine LEZAT avait commencé son activité de relooking de vieux meubles en 2015 à Saint-Lô.

Passionnée par son activité, mais un peu à l'étroit, elle a trouvé au 22 rue Auguste Eudeline à Marigny le local qui se prête à son activité et à l'exposition de son travail.

Deux prestations sont proposées à la clientèle :

- vente des meubles exposés au magasin
- * Relooking des meubles de clients selon différents styles : brut nature, champêtre, charme chic, bord de mer, baroque.

Ainsi des meubles relégués dans des greniers retrouvent une seconde vie grâce à un talent sûr où l'originalité et la créativité le disputent à l'esthétisme. Il faut voir !



Magasin ouvert du mardi au samedi de 10h à 13h et de 15h à 19h.

Site: atelierdesvieuxmeubles.com

Tél: 06.30.64.47.51

LES SERVICES DANS LA COMMUNE

-	-1-		A -1 - 1 -	
Permanence	ae	mme	Adele	HOMMET-LELIEVRE

Conseillère Départementale : le mercredi de 9h15 à 10h15 SUR RDV adele.hommet-lelievre@manche.fr **06.31.40.21.29**

GENDARMERIE St Jean De Daye 02.33.72.50.20

Du lundi au samedi de 8h à 12 h et de 14h à 18h Et le dimanche de 9hà 12h et de 15h à 18h

TRESORERIE 02.33.55.15.10

Lundi, mardi, mercredi, jeudi 8h30-12h30.

LA POSTE 02.33.77.55.00

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 le samedi de 9h à 12h30.

CRECHE 02.33.06.12.37

ACCUEIL DE LOISIRS 02.33.72.23.98

Pôle enfance

R.E.P.A.M (relais Enfants **02.33.05.23.84**

Parents assistantes maternelles)

Mercredi de 9h à 11h30 et le jeudi de 16h à 18h30

MAISON DES JEUNES 06.37.03.18.98

Mercredi et samedi 14h à 18h et pendant les petites

vacances scolaires.

ECOLE JULIEN BODIN 02.33.55.15.93 ECOLE NOTRE DAME 02.33.55.49.94

COLLEGE JEAN MONNET 02.33.55.19.86

MARIGNY TOURISME 02.33.55.08.13

Chalet place Westport

BIBLIOTHEQUE 02.33.56.81.29

Lundi 16h30 à 17h30, mercredi 10h30 à 12h et de 14h à 17h,vendredi 16h30 à 17h30, samedi 10h30 à 12h.

ASSISTANTE SOCIALE 02.33.77.28.93

Tous les jeudis de 14h à 17h à la mairie Sur rendez-vous

C.L.I.C 02.33.06.04.71

Centre médico social 7 rue de La Libération à Saint-Lô

A.D.M.R 06.65.11.04.10

Tous les mercredis de 9h30 à 11h45 à l'ancienne Communauté de Communes.

MAISON DE RETRAITE 02.33.77.14.77

SAUR 02.50.72.40.00

C.D.H.A.T 02.33.75.64.24

Mardi 15 mai de 9h30 à 12h30

MISSION LOCALE 02.33.57.17.17

Sur rendez-vous à la mairie le lundi après-midi

C.D.R.P 02.33.55.34.30

DECHETTERIE

Lundi 9h-12h 14h-18h, mercredi 14h-18h le jeudi 14h-18h samedi 9h-12h 14h-18h.

